

MISSION STATEMENT

DE LA POLICE FEDERALE

MISSION

La police fédérale contribue, comme composante du service de police intégré et sous l'autorité et la responsabilité de ses autorités, à la sécurité et à la qualité de vie dans la société.

Elle effectue, dans un contexte national et international, des missions spécialisées et supralocales de police et fournit un appui aux autorités de police et aux services de police locale.

Elle le fait :

- en tenant compte des principes du fonctionnement intégré, de spécialité et de subsidiarité
- en synergie avec les autres partenaires.

VISION

En tant que membres de la police fédérale, nous visons à atteindre, dans l'accomplissement de toutes nos missions et en partenariat avec la police locale, l'excellence dans la fonction de police.

A cette fin, nous poursuivons l'investissement dans l'engagement, la motivation et la compétence de nos collaborateurs.

Ensemble, nous édifions une organisation performante, transparente, dynamique et innovante, qui offre un service encore meilleur et qui est reconnue et connue comme telle.

VALEURS

Pour réaliser ceci, et dans l'esprit du code de déontologie et des valeurs de la police intégrée, nous agissons tout particulièrement avec :

- intégrité
- respect
- ouverture d'esprit
- flexibilité
- esprit de service
- fierté d'appartenance.



Police